

Intervention du Maire sur l'aménagement des berges de la Seine.

08/02/2011

Par M. Bertrand DELANOË - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

En juillet dernier, je présentais à notre assemblée le projet d'aménagement des voies sur berges. Je vous le disais alors, les bords de Seine sont l'un des plus beaux endroits du monde, d'ailleurs reconnus comme tel par l'Unesco, qui les a classés au patrimoine mondial de l'humanité. Or, aujourd'hui, sur 26 kilomètres de berges, 7 sont exclusivement dédiés à la circulation automobile. Nous devons mettre fin à cette anomalie. Il n'est pas acceptable qu'un lieu imprégné de tellement d'histoire, et qui s'étend sur près de 15 hectares, demeure une autoroute. Notre capitale doit reconquérir son fleuve, qui est sa ligne de vie.

Vous connaissez le principe de notre projet. Rive droite, transformer la voie autoroutière en boulevard urbain. Rive gauche, fermer entièrement les voies sur berges au trafic automobile, sur 2,3 km, entre Solferino et l'Alma, à partir de l'été 2012. Comme nous en étions convenus, ce projet a été soumis pendant six mois à une vaste concertation. Le moment est venu d'en rendre compte devant notre assemblée, et d'adopter des orientations générales.

La concertation a été largement ouverte, à tous les publics. Elle s'est déclinée sous les formes les plus diverses- des réunions bien sûr, mais aussi des expositions, des appels à idées, des forums sur Internet.... J'insisterai sur une dimension métropolitaine sans précédent. Les communes limitrophes de Paris comme les collectivités riveraines de la Seine ont été saisies, et leurs habitants ont été étroitement associés à la réflexion. Une large réunion a rassemblé les élus en présence du Président de Paris Métropole, Jacques JP Martin. Les jeunes, même les enfants, trop souvent éloignés des processus de décision, ont été entendus, et nous comptons bien retenir un nombre significatif de leurs propositions souvent très inspirées. Quant aux différents acteurs institutionnels, ils ont, bien sûr, été sollicités et consultés.

Le premier enseignement de cette concertation, c'est un véritable enthousiasme, qui émane des Parisiens et des habitants de la métropole dans leur ensemble. Quand ils sont recueillis sans exclusive et au-delà des limites d'un seul arrondissement parisien, les avis se révèlent à plus de 70% favorables au projet. Mais nous prenons aussi en compte les inquiétudes qui ont pu être soulevées, et qui sont notamment liées aux déplacements et à la circulation.

Pour y répondre, nous devons bâtir notre projet comme une étape de plus dans la conception de parcours piétons, cyclables et automobiles cohérents dans tout Paris. Nous devons aussi le penser comme un encouragement aux transports collectifs. Ceux-ci continueront à être améliorés dans les prochaines années, avec l'automatisation de la ligne 1 du métro ou la mise en place de rames à grande capacité sur le RER A. Sur la circulation automobile, des analyses très poussées et de nombreuses réunions de travail, notamment avec la Préfecture de Police, ont permis de s'accorder sur le fait que cet aménagement n'aura pas d'impact important sur la circulation métropolitaine. L'implantation de feux sur la rive droite ne ralentira en effet la circulation d'Issy à Ivry que de 5 à 6 minutes. S'agissant de la rive gauche, ces discussions techniques ont permis d'esquisser les solutions efficaces aux réserves des services de l'Etat, qui portaient sur le risque de ralentissements à l'entrée du pont de la Concorde.

Au-delà de cet aspect, qui a été traité avec le plus grand sérieux, ce qui se dessine à l'issue de cette consultation, c'est l'organisation du site avec une véritable continuité, pour les vélos, les piétons, et pour des activités diverses. Le projet soumis à la concertation ne concernait que les arrondissements centraux, mais il apparaît aujourd'hui indispensable de lancer des aménagements complémentaires dans les 12ème, 13ème et 15ème arrondissements. L'île aux Cygnes devra être embellie ; une piscine devra voir le jour au niveau du jardin André Citroën. Dans le 13ème il faudra permettre la continuité vers le 5ème arrondissement. Et dans le 12ème nous travaillons à des aménagements au port de Bercy.

Se dessine en outre l'idée de regrouper les activités en plusieurs pôles, chacun ayant ses caractéristiques et sa vocation. Ainsi par exemple, le pôle « nature » offrirait l'occasion d'étudier le développement d'un archipel de petites barges sur le fleuve. Un pôle économique permettrait des mini-foires ou salons, avec des péniches, sur lesquelles s'installeraient par exemple des bureaux de passage connectés à Internet ... On le voit : l'inspiration, l'imagination n'ont pas été découragées... L'idée est aussi de créer de nouvelles activités, commerciales, culturelles, ludiques, en donnant plus de place aux bateaux. Et aussi en organisant des activités spécifiques en lien avec le fleuve comme la pêche qui n'est pas anecdotique, et qui témoigne d'un renouveau de la faune du fleuve.

Car c'est également une occasion unique de faire vivre ou revivre la biodiversité dans Paris. Le « plan biodiversité » que je vous soumettrai dans les prochains mois intégrera d'ailleurs le rôle essentiel de la Seine. De même, l'accent sera mis sur le développement de nouvelles logistiques fluviales, ainsi que le transport de passagers. La réflexion s'engage, avec le STIF, pour la mise en œuvre d'un service de transport sur la Seine, entre le Val-de-Marne et les Hauts-de-Seine. Nous concevons ce projet avec Ports de Paris, qui est, sur l'ensemble de ce dossier, un partenaire central, très constructif, et efficace.

Il s'agit en somme de redonner vie à un lieu unique en le respectant tout en le réinventant. Des suggestions émises, nous retenons la volonté faire vivre ce site pour tous, en laissant les Parisiens et les amoureux de Paris se l'approprier pleinement, mais aussi proposer des projets ambitieux. A cet égard, le pôle « culture et événements » du port de Solferino donnera une dimension très neuve à cette aventure urbaine. Il nous faudra, sur ce lieu, édifier un très bel objet pour cet emmarchement permettant au parvis du Musée d'Orsay de se prolonger jusqu'au fleuve.

Je précise enfin que nous ne devons bien sûr négliger aucune des contraintes. Nous prenons notamment tout à fait au sérieux tous les risques d'inondation, et le choix se portera sur des équipements qui puissent prémunir de tous les risques et s'adapter à toutes les éventualités.

Mes chers collègues,

Après la concertation, et en s'appuyant sur elle, il est temps de passer aux actes. Le projet dont nous débattons ce matin n'est pas seulement important pour le visage de Paris. Il contribue à l'invention d'une autre façon de vivre dans la ville, et d'en profiter pleinement. Il permet de réunir des partenaires très divers, de toute la métropole, autour d'un objectif particulièrement stimulant : retrouver l'accès à la Seine. Il contribuera au dynamisme de notre capitale, à son attractivité, à son rayonnement. Et à ce titre il sera bon pour les entreprises parisiennes, et créateur d'emplois. Je remercie très chaleureusement Anne Hidalgo qui conduit ce dossier avec beaucoup de créativité, de compétence et de subtilité. Et je le réaffirme, au nom des Parisiens qui m'en ont donné le mandat, je suis déterminé à ce que ce projet aboutisse.